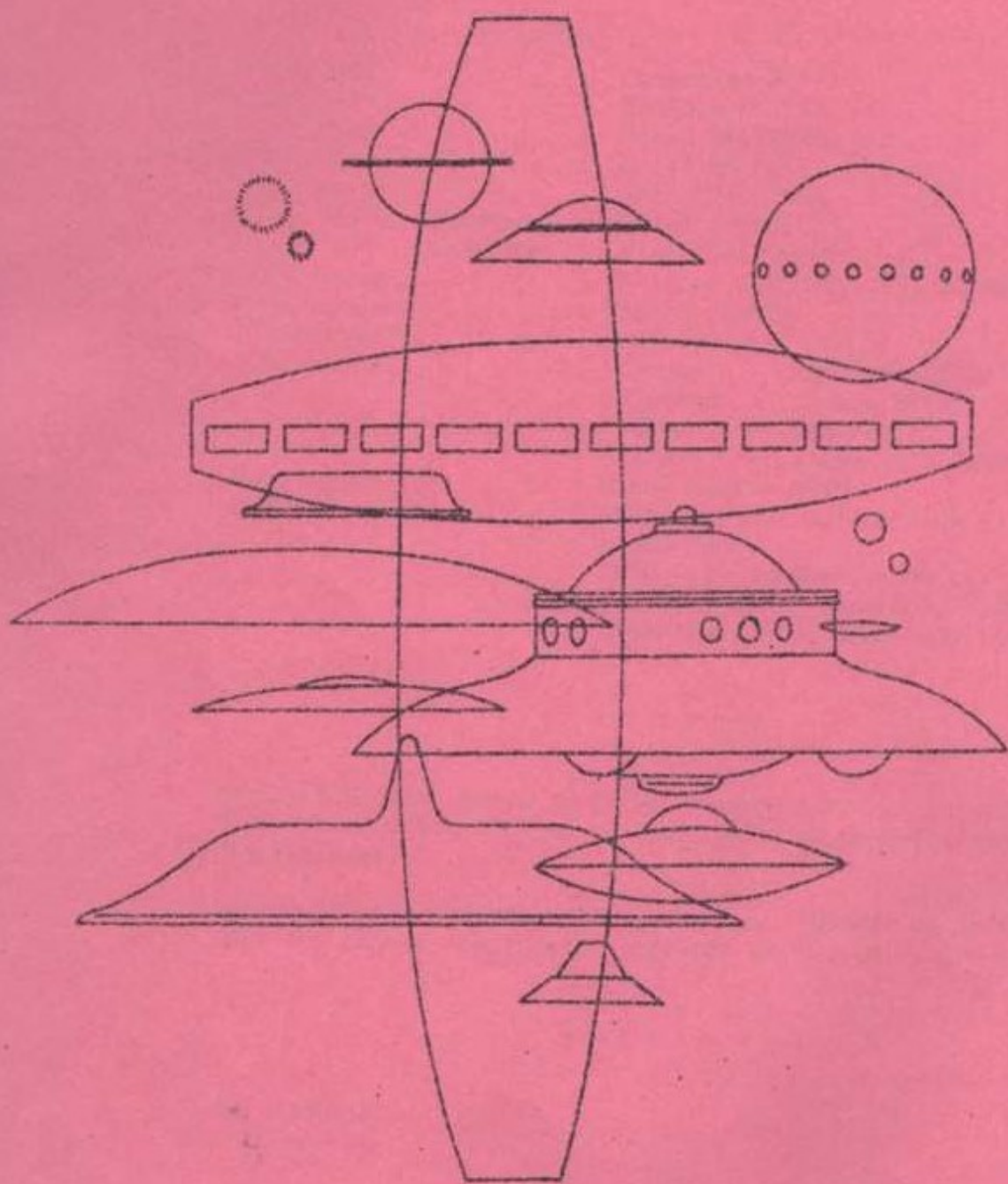


Les Chroniques de la

« C. L. E. U. »

(COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UROLOGIQUES)



Boîte Postale N° 9

Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg

NUMERO: **19** DE -- DEC. 1981

LES CHRONIQUES DE LA C.L.E.U.

No 19 DECEMBRE 1981

Président	: Christian PETIT
Secrétaire	: Monique PETIT
Trésorier	: Alain BALTENWEG
Rédacteur	: Christian PETIT
Imprimerie	: Victor DI CENTA
Resp. Serv. Enquêtes	: Silvana FEDELI
Resp. Serv. Contacts	: Alain BALTENWEG
Astronomie	: Philippe CECCATO, J.P. SUARDI
Electronique	: Robert JANDER
Photographie	: Joel TORTERAT
Traduction	: Espagnol - Philippe CECCATO Allomand - Claude BIEWESCH Italien - Claire FEDELI, Laura CECCATO Anglais - José REISCHENBACH, Ch. ROCH
Dessinateur	: Raoul ROBE - GPUN
Correspondants	: GPUN, 15, rue Guilbert de Pixérécourt 54000 Nancy GEPO - St Symphonien de May Mexique: YEPEZ (Mexico), M. MENDES (Merida) Argentine: Milo BELGRANCO (Buenos Aires)

- + - + - + - + -

La C.L.E.U. est membre du CECRU (Comité Européen de Coordination à la Recherche Ufologique) et du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques).

Reproduction autorisée avec mention de l'auteur et de son origine, sauf les bandes dessinées, propriété exclusive du GPUN et de la CLEU.

- + - + - + - + -

AU SOMMAIRE

- Editorial
- Les "cheveux d'ange"
- Observation au Grand-Duché de Luxembourg
- Comète-ronde du CNEGU à Nancy
- Catalogue d'observations 1980 pour le Grand-Duché de Luxembourg
- Schématisés
- Dans la presse
- Observation à Longwy-Haut

EDITORIAL

Et voici encore une année qui se termine. La C.L.E.U. poursuit son bonhomme de chemin malgré les difficultés et les ornières qu'elle trouve sur la route. Je vous assure que, conduire dans ces conditions est très difficile. Parfois des panneaux de déviation m'invitent à changer de route, et que de détours et de perte de temps. Je préfère parfois continuer mon chemin sur ces routes sinueuses qui mènent vers l'inconnu, plutôt que de prendre mil et un détours pour arriver au déjà vu.

L'ufologie est ainsi faite. Il est très malaisé d'en définir les contours et les limites. Qu'étudions-nous? Sur quelle base de travail? Elles sont amovibles comme les plaques tectoniques, mais sur ces dernières, nous gardons notre équilibre, car nous nous déplaçons avec. Pourquoi n'en ferions-nous pas de même des bases de l'ufologie? Pourquoi exagérer son instabilité? Le fait est là, faisons avec.

Le marché monétaire n'est-il pas animé des mêmes secousses et des mêmes indécisions, et pourtant le monde ne s'arrête pas là. Les hypothèses se créent et se détruisent elles-mêmes, selon leur inconsistance ou leur force.

Il en va de même avec l'ufologie. Assez d'attendrissements sur le sort des pauvres ufologues.

L'ufologie existe, les nombreux cas d'observation de par le monde le prouvent. Les savants se penchent sur le problème, officiellement ou non. Le GEPAN existe. La recherche est difficile, relevons la tête et malgré les giboulets et les grands vents, poursuivons notre chemin ensemble, en cessant les critiques acerbes et les querelles inutiles et stériles.

Il est beaucoup plus facile de critiquer et de détruire, en prétextant le rationnel, que de convaincre les incrédules de la réalité d'un phénomène, qui dépasse nos limites humaines, car somme toute nos connaissances sont assez faibles en comparaison avec la grandeur de l'univers.

Sur ces quelques lignes, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et de commencer l'année 82 dans de bonnes conditions, avec l'esprit ouvert sur l'inconnu.

Le président

Etude et recherche

Définition du problème

1.1. Le phénomène des cheveux d'ange

On a donné le nom de "cheveux d'ange" à une substance étrange tombée occasionnellement du ciel sous la forme de filaments très fins. Les témoins ont comparé ces filaments à des fils de soie et aux fils des toiles d'araignée. Mais on les a comparés aussi à ces longues fibres blanches, légèrement emmêlées, que l'on utilise parfois pour la décoration des arbres de Noël. Le terme imagé de "cheveux d'ange" provient d'ailleurs de cette comparaison mais peut-être aussi en partie du fait qu'il s'agit d'ici vraiment d'une substance "tombée du ciel". Un terme tel que "matière filamenteuse non identifiée" paraîtrait évidemment plus sérieux, mais aussi plus pédant. Nous maintiendrons donc le terme consacré de "cheveux d'ange".

A notre connaissance, il existe au moins une cinquantaine d'observations différentes de ce phénomène. Il en ressort que les "cheveux d'ange" se caractérisent par le fait qu'ils apparaissent en quantités considérables. Ils couvrent généralement un territoire de l'ordre de quelques kilomètres carrés, bien que la chute semble s'être effectuée toujours pendant un temps limité. Dans certains cas, on les a trouvés au sol, mais dans d'autres cas, on a pu observer directement leur chute. On peut donc déjà conclure à ce stade que les "cheveux d'ange" semblent avoir été "lâchés" à un instant donné au-dessus d'un lieu donné puisque la dispersion des chutes dans le temps et dans l'espace s'explique alors par la descente relativement lente de cette matière très légère à travers l'atmosphère terrestre, à partir d'une hauteur plus ou moins grande.

Nous disposons d'ailleurs de certaines indications quant à la "source" possible de ces "cheveux d'ange". Dans plus de la moitié des cas, on a signalé en effet que la chute des "cheveux d'ange" était associée à l'observation d'un ou de plusieurs OVNI. Dans quelques cas privilégiés, il a même été possible d'observer directement ce qui se passait au moment où l'OVNI lâchait des "cheveux d'ange".

Nous en concluons que le phénomène des "cheveux d'ange" devrait correspondre à une manifestation physique des OVNI et que son étude pourrait donc apporter des renseignements sur ces objets.

Quelle que soit la nature et l'origine des OVNI, on est en tout cas en présence d'une énigme quant à la nature et l'origine des "cheveux d'ange", et même ceux qui ont l'habitude de considérer les OVNI comme une sorte d'hallucination seront obligés d'admettre que ce qui a été touché par différents témoins et qui a même été analysé microscopiquement et chimiquement par certains scientifiques ne peut pas être simplement une création de leur esprit. Ces filaments doivent correspondre à une matière composée d'atomes et de molécules et nous devons nous interroger dès lors sur le mécanisme de leur formation. C'est un problème qui peut toucher à la biologie, la chimie et la physique de la matière condensée. Mais il est évident, qu'il faudra examiner d'abord les données de base en les considérant dans leur ensemble, pour s'assurer de leur fiabilité et pour mieux connaître les conditions d'apparition de cette substance.

Page 4 manquante !

Notons que ce témoignage émane d'un homme habitué à bien observer et qui était certainement ahuri par ce qu'il avait constaté. On est donc en droit d'admettre qu'il s'est bien assuré de ce qu'il affirme et que les filaments recueillis se sont complètement disloqués à l'intérieur du flacon au cours du transport, sans laisser de trace discernable. Bien que cette constatation est curieuse, on y attacherait aucune signification particulière, si elle ne s'inscrivait pas dans un ensemble d'observations, où l'on relate également une "disparition apparente" de filaments très fins. Parmi ces observations nous en sélectionnons une qui établit un lien direct entre le phénomène des "cheveux d'ange" et le phénomène des OVNI.

1.3. Des "cheveux d'ange" entourant un OVNI

Le journaliste Aimé Michel publia en 1958 un livre (2) dans lequel il rassembla un grand nombre de témoignages concernant la vague des observations d'OVNI faites en France au cours de l'année 1954. On y trouve le récit d'une observation d'OVNI faites en France au cours de l'année 1954, observation particulièrement remarquable, faite à Graulhet (à 50 km de Toulouse), le 13 octobre 1954.

Monsieur Carcenac, régisseur à Graulhet, s'était rendu compte vers 16h30 de la présence d'un "objet blanc" dans le ciel. Puisque celui-ci "filait à toute allure" à haute altitude et puisqu'il semblait avoir une "forme curieuse", le témoin crût d'abord qu'il s'agissait d'un avion à réaction d'un type inédit (ce qui n'aurait pas été trop étonnant près de Toulouse). Il chercha dès lors très rapidement ses jumelles et se mit à observer l'objet.

J'aperçus alors très distinctement une sorte de disque flexible et mou, de couleur blanche; qui ondulait sur lui-même tout en se déplaçant à grande vitesse. Je le suivais depuis quelques secondes lorsque le bizarre engin explosa en plein vol. En même temps, un objet circulaire de beaucoup plus petites dimensions et de couleur argentée sembla jaillir de la masse et poursuivit sa trajectoire rectiligne vers le sud, où il disparut bientôt, tandis que les éclats du disque mou, subitement stoppés, s'éparpillait dans le ciel en une multitude de fragments informes qui commencèrent à tomber doucement comme des lambeaux de tissu ou de papier".

Aimé Michel continue le récit en ces termes: "Tous les témoins de cette étrange explosion et de nombreuses autres personnes se précipitèrent alors vers l'endroit au-dessus duquel elle s'était produite et purent voir les débris arriver au sol, s'accrochant parfois aux arbres et aux fils télégraphiques. Tout le monde en recueillit en quantité. Ces fragments de matière se présentaient sous la forme de filaments argentés agglomérés comme de la toile d'araignée, et s'effritaient sous les doigts. Une partie fut déposée à la gendarmerie. Un chimiste de Graulhet tenta de les analyser, mais n'aboutit à rien. A la chaleur, l'étrange matière se sublimait sans laisser de traces. Approchée d'une flamme, la disparition était quasi instantanée et ne produisait ni feu ni fumée".

Une telle "sublimation" correspond au passage de l'état solide à l'état gazeux. Ce processus peut donc parfaitement rendre compte de l'apparente disparition des filaments collectés par M. Philips en 1957. Il existe en fait, un bon nombre d'observations de "cheveux d'ange" où cette matière disparaissait progressivement, en quelques heures, quand elle restait accrochée aux branches des arbres ou aux fils téléphoniques, c'est-à-dire quand elle était maintenue à la température ambiante. Mais on constatait alors que les "cheveux d'ange" disparaissaient assez rapidement quand ils entraient en contact avec la peau, bien que ceci n'impliquait qu'une élévation de la température d'environ 15 C à 36 C.

Dans le cas présent, on signale en plus que la disparition était très rapide en présence d'une source de chaleur et dans un cas, on a même retardé la disparition progressive des "cheveux d'ange" recueillis, en les plaçant au frigo, dans un sachet en plastique.

1.4. Première tentative d'explication

Aimé Michel compara la formation des "cheveux d'ange" autour d'un OVNI au phénomène du givrage des avions, mais il se moquait (3) de l'idée qui fut émise à l'époque, selon laquelle ces filaments seraient de la "vapeur d'eau solidifiée". Planter (4) supposait d'autre part, que des particules seraient éjectées des OVNI "et que ceux-ci réagiraient avec les constituants de l'air pour donner un composé complexe et instable". Ceci rappelle évidemment le mécanisme de la formation des traînées de condensation bien connues pour les avions qui se déplacent à haute altitude. Mais cela n'a jamais donné lieu à une chute d'une substance quelconque qui se présenterait sous la forme de filaments très fins.

M. de San proposa une autre explication (5), en partant de l'idée du "givrage" d'une part, et de certaines constatations expérimentales concernant le comportement de gouttelettes d'eau dans des champs électriques, d'autre part. A l'époque du développement des chambres à brouillard, on avait observé en effet que des gouttelettes d'eau peuvent être étirées en filaments très fins sous l'action d'un champ électrique assez fort, ce qui s'explique par le fait que la tension superficielle n'est plus suffisante pour contrebalancer l'action du champ électrique agissant sur les charges de surface induites par suite de la polarisation de l'eau à l'intérieur des gouttes.

M. de San admettait dès lors que les OVNI sont entourés d'un champ électrique (statique), suffisamment puissant pour étirer les gouttelettes d'eau que l'OVNI aurait pu rencontrer sur son chemin. Il supposait ensuite que ces filaments étaient "congelés" et qu'ils s'attachaient pour cette raison à l'OVNI jusqu'à ce qu'ils en soient arrachés par des effets de pression aérodynamique. Mais il devait postuler aussi un mécanisme pour expliquer la stabilité temporaire de ces "cristaux linéaires" de molécules d'eau à une température de l'ordre de 15 C. Il est vrai que l'on peut former de longues chaînes moléculaires par une "polymérisation" de molécules identiques. Mais celle-ci fait intervenir des forces de liaison chimiques bien plus importantes que les forces d'interaction qui peuvent exister entre des molécules d'eau. Cette théorie impliquait donc une hypothèse peu vraisemblable. En outre, il fallait reconnaître que le phénomène des "cheveux d'ange" ne s'observe que très rarement, alors que les OVNI devaient rencontrer assez fréquemment des gouttelettes d'eau dans les conditions considérées. L'hypothèse que les "cheveux d'ange" seraient constitués de molécules d'eau était elle-même douteuse, puisqu'il existe des cas où l'on a pu effectuer des analyses et ceux-ci ont toujours montré que les "cheveux d'ange" comportent d'autres éléments que l'eau.

Une étude intéressante à cet égard a été publiée (6) par M. H. Mauras, qui a effectué une analyse approfondie d'échantillons de "cheveux d'ange" recueillis le 7 novembre 1965 entre Auch, Revel et Toulouse. Monsieur Mauras, maître-assistant à la Faculté des Sciences de Toulouse, conclut formellement de ses analyses que la matière recueillie correspondait à des fils d'araignées. Sachant que ceux-ci peuvent se trouver éventuellement en quantités relativement grandes dans l'atmosphère terrestre à certaines époques de l'année, il proposa l'explication suivante: "Les OVNI arrivant dans les couches d'air renfermant ces fils en suspension, les attirent (parce que) ... ces engins ont une charge importante d'électricité statique, seul élément qui paraît devoir

1.5. Un ensemble de fibres très courtes de coton ou de laine?

Le 21 février 1955, on découvrit de grandes quantités d'une substance filamenteuse, distribuée sur un territoire de plus de 2,5 km², près de Horseheads, dans l'état de New York. La chute avait eu lieu pendant la nuit et la substance ressemblait à des lambeaux de toiles d'araignée agglutinées. Le Dr Charles Rutenber, professeur de chimie du Collège de Elmira, une ville voisine de Horseheads, effectua des analyses de cette matière ainsi que d'autres scientifiques de la région, et nous en connaissons les conclusions essentielles (1, 7, 8).

Rutenber compara la substance répartie sur ce territoire aux débris d'un "cocon gigantesque". Il dit aussi que l'on aurait pu penser que cette substance provenait d'une explosion, s'il n'y en avait pas eu tellement. Les "fibres blanches" qui constituaient cette substance étaient emmêlées comme dans un "feutre" et prenaient globalement un aspect grisâtre, parce qu'elles étaient fortement "imprégnées de suie et de crasses industrielles".

Il précisa que les filaments blancs étaient des "fibres de coton très courtes et fortement endommagées", tandis que la contamination ne provenait pas d'industries locales.

Le Dr Richmond, professeur émérite de Elmira College, conclut également de ses examens qu'il s'agissait de "courtes fibres, de faible résistance" qui avaient pour lui "l'aspect de coton ou de laine". Deux techniciens chimistes d'une usine de Westinghouse de cette région, confirmaient l'identification avec des "fibres de coton et de laine", en ajoutant qu'ils avaient trouvé aussi "des morceaux de fil de cuivre très fin". Enfin, M. Differderfer, manager de la section de chimie de la même usine, conclut de ses propres analyses que la substance contenait "30% de carbone et différents métaux". On aurait constaté en outre, au compteur Geiger, la présence d'une faible radioactivité. Dans un tableau récapitulatif d'une des sources (7), on signale qu'après deux jours les toiles se désintégraient rapidement ce qui signifie probablement qu'elles se désagrégaient, mais il n'est nulle part question d'un phénomène de sublimation. Sinon, on n'aurait d'ailleurs pas pensé à un assemblage de courtes fibres de coton ou de laine.

1.6. Le contexte "ufologique" de cette étude

Le dossier sur "les scientifiques et les OVNI" qui a été publié récemment par une importante revue de vulgarisation scientifique (9) a démontré encore une fois que le monde scientifique est malheureusement très mal informé des données réelles du problème des OVNI. On se contente en effet trop souvent de l'analyse de l'un ou l'autre cas particulier, très peu significatif de l'ensemble des observations OVNI, et du moment qu'on peut expliquer celui-ci de manière conventionnelle, on en déduit qu'il devrait en être de même pour toutes les observations d'OVNI. C'est au moins ce que l'on suggère. On peut même y ajouter éventuellement des affirmations concernant le désir inconscient de rencontrer des êtres extra-terrestres. La valeur de ces spéculations sur l'inconscient collectif nous semble être difficile à prouver, puisqu'il n'y a personne ne sait vraiment (par définition) ce qu'il y a dans cet inconscient collectif. Il nous semble préférable de partir du fait que les témoins des phénomènes OVNI sont eux-mêmes extrêmement ahuris, dans presque tous les cas, par ce qu'ils ont observé et on peut les comprendre.

Il nous semble aussi qu'on devrait baser ses conclusions sur une analyse d'un ensemble d'observations aussi large que possible et surtout sur

attirer ces filaments épars dans les couches d'air traversées. Il faut même qu'elle soit très importante puisqu'ils n'arrivent pas à s'en débarrasser par une évolution rapide dont ils ont le secret." M. Mauras avait pu constater en effet que les filaments recueillis étaient fortement attirés par l'électricité statique. Chacun peut d'ailleurs facilement s'en convaincre, pour des fils de toiles d'araignées, puisqu'il suffit d'en approcher une latte en plastique que l'on a frottée au préalable. Admettant que l'électricité statique des OVNI devait être en relation avec leur mécanisme de propulsion, il suggérerait que l'éparpillement immédiat, quasi-explosif, des filaments pourrait s'expliquer par un brusque "changement de la polarité" de la charge électrique de l'OVNI.

Cette explication n'est pas acceptable, puisqu'il faudrait admettre que les fils d'araignée attirés vers un OVNI portant une charge électrique de signe donné, devraient y être accrochés par d'autres forces que les forces électriques, il est en effet bien connu que l'on peut hérissier les cheveux d'une personne en éventail, en communiquant à cette personne une charge électrique relativement élevée (nous avons réalisé cette expérience à différentes reprises au laboratoire didactique de l'U.C.L. à Louvain-la-Neuve). Les cheveux se hérissent en fait parce que des charges électriques de même signe se répartissent lentement sur la surface externe du système considéré en se repoussant mutuellement. Si les cheveux n'étaient pas attachés à la tête, ils auraient évidemment tendance à s'envoler par suite de la répulsion Coulombienne et si l'on changeait brusquement la polarité d'une sphère conductrice à laquelle on aurait attaché des cheveux, on verrait évidemment que ces cheveux se colleraient dans un premier temps contre cet objet, puisque leur extrémité porte encore une charge de signe opposé. Ensuite ils reprendraient leur configuration hérissée. Le mécanisme proposé n'est donc pas satisfaisant.

Nous retenons cependant certains éléments de ces tentatives d'explication. On peut supposer en effet que les "cheveux d'ange" sont constitués de quelque chose qui se trouve dans l'atmosphère dans des circonstances particulières, qui ne sont réalisées que dans certains cas. Il pourrait s'agir éventuellement de débris de filaments produits par des araignées aéronautes, mais aussi d'autres substances, et même de l'une ou l'autre pollution atmosphérique. Il importe alors expliquer par quel mécanisme les matières qui se trouvent en suspension dans l'atmosphère peuvent s'assembler pour former des filaments et rester accrochés à un objet, en supposant que celui-ci produit un champ de force, qui pourrait être un champ électrostatique ou un champ électromagnétique oscillant. Ceci concerne la première partie de l'explication que nous apporterons. La deuxième concerne la stabilité des filaments formés, une fois que le champ de force qui les retient au voisinage de l'OVNI a été coupé, notons que l'observation faite à Graulhet, en octobre 1954, semble bien indiquer que le phénomène des "cheveux d'ange" est un phénomène parasite pour les OVNI et que ceux-ci peuvent se débarrasser de cette enveloppe gênante par une action délibérée. Cela implique évidemment d'une part, que le champ de force responsable de la formation des "cheveux d'ange" est le champ de force qui doit assurer la propulsion des OVNI et d'autre part, que les évolutions des OVNI sont contrôlées d'une manière intelligente.

Avant de nous lancer dans une construction théorique quelconque, il faudra examiner l'ensemble des faits observés. Mais dès à présent, nous devons tenir compte du fait que la sublimation signalée précédemment n'est pas observée dans tous les cas. On doit donc admettre que les "cheveux d'ange" sont de composition variable et cela impose une exigence supplémentaire vis-à-vis de toute tentative d'explication raisonnable. Nous illustrons cet aspect du phénomène par l'observation suivante.

les caractéristiques générales du phénomène que l'on retrouve dans de nombreuses observations indépendantes, puisqu'on peut réduire seulement de cette manière la marge d'erreur possible. On aboutit alors au fait qu'il existe des manifestations physiques des OVNI qui méritent une étude scientifique approfondie.

Rappelons que les formes compactes des OVNI, les effets lumineux qu'ils produisent, l'absence quasi générale de bruits notables, ainsi que les performances extraordinaires des OVNI semblent indiquer que le mécanisme de leur propulsion dans notre atmosphère est basé sur une application des principes de la magnétohydrodynamique (10). Nous pensons aussi que les "faisceaux lumineux tronqués, de longueur variable" pourraient correspondre à des faisceaux de particules ionisantes, d'énergie variable (11). Enfin, il est bien connu que les OVNI peuvent provoquer l'arrêt du moteur et/ou extinction des phares d'une voiture, qu'ils peuvent perturber l'image d'un appareil de télévision, agir sur une boussole, etc ... N'y aurait-il vraiment rien à apprendre, en cherchant à expliquer ces effets électromagnétiques des OVNI?

Nous serions heureux, en effet, si cette étude du phénomène des "cheveux d'ange" pouvait encourager d'autres scientifiques à se pencher sur l'étude de telle ou telle manifestation physique des OVNI et si l'on pouvait arriver ainsi à faire un pas de plus vers une évaluation scientifique objective du problème des OVNI. De toute façon, on devra bien y arriver un jour, puisque les observations d'OVNI continuent à se faire, en dépit de toutes les affirmations de ceux qui rejettent l'existence du phénomène.

Mais du côté de ceux qui connaissent (en principe) très bien la phénoménologie des OVNI, nous constatons aussi très souvent une légèreté effrayante dans l'argumentation qu'ils utilisent pour soutenir leurs thèses. Car, au lieu d'examiner les faits eux-mêmes, on semble travailler généralement par association d'idées, comme cela s'observe surtout chez les défenseurs habiles (12; 13) de cette dernière interprétation et nous ne voulons pas étendre les critiques qui leur ont été adressées (14). Nous voudrions, au contraire, apaiser le débat, en attirant l'attention sur le fait que ce qui fait en réalité problème se ramène toujours à la difficulté d'accepter l'hypothèse extraterrestre.

Méheust l'a reconnu parfaitement (15), en répondant aux critiques par un article qui était centré sur l'idée que l'hypothèse extraterrestre est pratiquement morte (comme le disait son titre). Il y était cependant forcé d'admettre que "l'hypothèse la meilleure, la seule qui dispose d'une charpente théorique, et enfin la plus économique est l'HET". Le fait que "cette hypothèse reste pour nous une boîte noire" n'y change rien, sinon, on commet la même erreur que ceux qui pensent que ce que l'on ne comprend pas n'est pas possible.

Il est bien vrai que nous ne pouvons pas expliquer comment des êtres intelligents pourraient venir de planètes appartenant à d'autres systèmes solaires, en traversant l'espace interstellaire avec des engins matériels à une fréquence aussi élevée que celle qui est suggérée par les nombreuses observations d'OVNI. On peut même en conclure que le malaise ne résulte pas dans un nombre trop élevé. Certains disent que l'hypothèse extra-terrestre au premier degré, suivant laquelle les OVNI seraient des engins faits de "boulons et d'écrous", est intenable. Puisque la majorité des observations d'OVNI suffisamment détaillées suggère cependant une origine extraterrestre, il arrive qu'on préfère plutôt d'admettre une "manipulation de notre esprit", même si celle-ci doit s'effectuer à distance. Nous estimons que le rejet ou la défense de l'HET au premier degré est pour l'instant une affirmation arbitraire, parce que nous ne disposons d'aucun moyen pour en vérifier l'exactitude ou l'inexactitude.

Il nous semble préférable de partir uniquement de l'analyse des faits observés actuellement disponibles. Celle-ci ne concerne que le comportement des OVNI dans notre atmosphère terrestre et non pas leur voyage (éventuel) à travers l'espace interstellaire. C'est dans cette optique et pour illustrer en même temps ce qu'est la méthode scientifique, que nous avons entrepris cette étude particulière sur le phénomène des "cheveux d'ange". Nous espérons vous convaincre que cela conduit au moins à des considérations intéressantes quant à la physique de la matière condensée.

Auguste MEESEN, professeur à l'U.C.L.

(- à suivre -)

Référence: Inforespace no 49, janvier 1980, publié par la SOBEPS, 74, av. Paul Janson, 1070 Bruxelles

01. The UFO Evidence, National Investigations Committee on Aerial Phenomena, R.H. Hall, editor, Washington D.C. 1964 (P. 99-101).
02. A. Michel: Mystérieux objets célestes. Arthaud édit. Paris 1958. Ce livre a connu différentes rééditions dont la plus récente est de Seghers, 1977, p. 228
03. Référence précédente, p. 262
04. J. Plantier: La propulsion des soucoupes volantes, Mame, éditeur, Paris 1955, p. 86
05. A. de San: Inforespace no 11, 1973, p. 20-23
06. M.H. Mauras: Bulletin mensuel de la société d'Astronomie Populaire de Toulouse, no 497, 1967
07. C.A. Maney + R. Hall: The challenge of UFOs, Washington, 1961; p. 58,62
08. M.K. Jessup: The UFO Annual, Citadel N.Y. 1956, p. 91
09. M. Granger et J.E. Oberg: La NASA et les chasseurs d'OVNI; V. Migouline et A. Esterle: les phénomènes aérospatiaux non identifiés à l'étude respectivement en Union Soviétique et en France; H. Reeves: le message des OVNI. La recherche, Paris, no 102, juin 1979, p. 752-765 - une seule page étant consacrée à l'annonce de la création du GEPAN en France
10. A. Meessen: Réflexions sur la propulsion des OVNI, Inforespace no 8, (p. 31-34), no 9 (p. 10-18), no 10 (p. 30-40) 1973 et A. Meessen: hypothèses et stratégies de recherche, Inforespace no 24, p. 32-41, 1975
11. A. Meessen: Commentaire concernant les aspects physiques du phénomène OVNI et les "faisceaux lumineux tronqués", Inforespace, no 40, P. 2-5.
12. M. Monnerie: Et si les OVNI n'existaient pas? éd. Les humanoides associés, 1978
13. B. Méheust: Science fiction et soucoupes volantes, éd. Mercure de France, 1978
14. J. Scornaux: Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort? Inforespace, no 39, 40, 41 et 42, 1978. Les sciences de branches, Inforespace no 43 et 44, 1979. Spéculations métaphysiques et soucoupes volantes, Inforespace no 45 et 46, 1979
15. B. Méheust: Le cadavre bouge encore, mais c'est bientôt la fin, Inforespace no 47, 1979, P. 12.

- La fiche est remplacée par le rapport d'enquête CECRU (à chaque groupe apportera ses rapports d'enquête CECRU ainsi que des exemplaires vierges afin de recopier les cas des autres associations).
- Désormais, tout rapport d'enquête doit être fait à l'aide du rapport CECRU.

2e sujet abordé:

Carte 1930 des observations: en cours de réalisation

3e sujet abordé:

Code de déontologie: concerne seulement les groupes adhérant à la FFU.

4e sujet abordé:

Modification du protocole d'accords: l c) deuxième tiret, lire maintenant: renouvelable par tacite reconduction.

l e) lire: comme pour les frais individuels, les frais d'organisation feront l'objet d'arrhes si le groupe organisateur le demande.

En conséquence, chaque association doit renouveler son acte de participation (à envoyer à la CLEU).

5e sujet abordé:

Distribution de fiches techniques faites par Robert Fischer (GPUN).

Position des planètes, les satellites de Jupiter, Age de la Lune, la réfraction atmosphérique et sa correction, tableau des positions de planètes pour 1982, Physique des hautes énergies, Chimie (annexes: classification des éléments périodiques, table alphabétique des éléments), calcul des distances entre deux points à la surface d'une planète, pour photographier la Lune.

6e sujet abordé:

Présentation d'une enquête de la CLEU: suite à l'absence regrettée d'un membre de ce groupe, ce thème n'a pu être étudié.

En remplacement, le GPUN projeté son film Super 8 sur le phénomène OVNI en Lorraine.

7e sujet abordé:

Réflexion sur un thème donné: les témoignages d'ufologues. Après avoir entendu de nombreux témoignages (très intéressants) d'ufologues, la discussion s'engagea très vite. Malgré une diversité d'opinions, la réflexion fut enrichissante pour tous. Bien que le sujet ne fût point entièrement épuisé, l'heure tardive mit fin à la discussion. Tous espèrent, dorénavant, que la confiance entre les ufologues se renforcera et qu'aucun n'hésitera à faire part au sein du CNEGU de ses propres observations.

Dimanche 13: matin

Après la projection de quelques documents ufologiques les problèmes divers furent abordés;

- Régularisation des groupes observateurs: la participation active du groupe CONTROL a donné lieu à son adhésion au sein du CNEGU.
- CONTROL: Siège Social: 26, rue Paul Bert - 91100 Corbaille Essonne

Suite à la nouvelle défection des groupes GAU et GTR, il a été décidé de ne plus inviter ces associations aux prochaines réunions.

- Une annonce publicitaire (prise de conscience de l'existence du CNEGU des lecteurs de LDLN) a été rédigée et communiquée (par l'intermédiaire du GPUN) au groupement Lumières dans la Nuit.
- Griphom: cette association devrait de nouveau prendre contact avec le GPUN afin de fournir des données plus approfondies au sujet de "l'informatique en ufologie". Les dates de soirées d'observations communiquées par ce même groupe ne correspondant pas aux soirées nationales, il a été décidé de prendre en considération les dates inhérentes au CECRU: le 26 septembre et le 17 octobre.

Deux autres dates ont été fixées en plus: le 3 octobre et le 17 octobre.

Une expérience de liaison CB a été tentée lors d'une surveillance antérieure, est souhaitable qu'une telle coordination se renouvelle.

Dimanche 13: après-midi

Le seul sujet abordé (mais combien vaste) fut: détermination des recherches possibles.

Il est ressorti de cette concertation que, disposant maintenant d'un matériel adéquate (catalogues, rapports, fiches ...), le temps était venu de passer à l'exploitation des données.

Différentes voies d'études ont été cernées. (ex: étude d'une composante physique du phénomène sans tenir compte du témoignage humain), à NOUS TOUS de nous y engager.

Il serait souhaitable que chaque groupe (ou individu) présente, au prochain CNEGU, l'étude qu'il a choisie.

Catalogue: il est demandé à chaque association d'établir un catalogue global des cas d'observations antérieures à 1978, afin de compléter le patrimoine régional.

- + - + - + - + -

11e session du CNEGU à Marienthal

Le prochain CNEGU sera organisé par la CLEU et aura lieu à Marienthal les 27 et 28 mars 1982. D'ores et déjà 5 groupements membres devraient être présents.

Seront invités à titre d'observateur Fabrice Zéni, délégué de LDLN.

A l'ordre du jour:

- carte 80
- fiches techniques
- présentation des études
- Présentation d'enquêtes par chaque groupement
- compte-rendu CECRU
- thème de réflexion: relations entre le GEPAN et les groupes ufologiques

CATALOGUE D'OBSERVATIONS DU G.D. LUXEMBOURG POUR 1980

Août 1980

Le lundi 18 août 1980 vers 23 heures du soir (HL), au-dessus du Cents, faubourg de Luxembourg-Ville, un habitant du Cents aperçoit à proximité de l'antenne collective un objet de forme plus ou moins circulaire, avec source lumineuse intense et jaune, s'approchant lentement sans bruit. De cette lumière sortit un deuxième objet deux fois plus petit qui effectua une descente silencieuse pour s'immobiliser deux minutes avant de remonter pour se confondre à l'objet principal, toujours mobile. L'objet disparut à très grande vitesse. Durée de l'observation* 9 minutes.

Septembre 1980

Deux témoins ont observé le dimanche 07 septembre vers 21.00 heures (HL) au Limpertsberg, faubourg de Luxembourg-Ville un point lumineux de couleur blanche, clignotant, qui se déplaça sans aucun bruit en direction nord-est. Le déplacement était plus ou moins en zick-zack et très rapide. Durée de l'observation: max. 3 à 4 minutes.

- - - - -

Mardi, le 23 septembre à 19.30 heures à Luxembourg-Ville, deux luxembourgeois ont perçu, d'un bâtiment de plusieurs étages, un cigare flamboyant rouge-orange à 260° ouest se déplaçant vers le Nord. L'objet est monté à la verticale, puis volant un moment à l'horizontal, disparut subitement. Durée de l'observation: 4 à 5 minutes.

- - - - -

Le même soir à 19.00 heures (HL) deux enfants aperçoivent à Dippach un objet identique se déplaçant silencieusement vers le nord. L'objet était de couleur rouge-orange. L'observation dura 1 à 2 minutes.

- - - - -

De nombreux habitants de Bergem furent intrigués à la vue d'un objet silencieux de couleur rouge/vert qui se manifesta à plusieurs reprises le soir du 23 septembre. Elévation max.: $\pm 30^\circ$, axe d'obs.: $\pm 70^\circ$ (est). Deux avions ont survolé l'objet, Ce dernier a été observé avec des jumelles de 7x50, mais cela n'a pas apporté de grandes précisions.

- - - - -

Le lundi 29 septembre de 20.00 à 21.00 heures, plusieurs personnes du village de Bergem ont observé un objet identique à celui du 23 septembre. Cet objet était légèrement plus petit, de la taille d'une étoile, moins lumineux, mais clignotant. Vers 10.10 heures (HL) le même soir un 2e objet de couleur rouge orange 3 à 4 fois plus gros que le premier objet dessina une trajectoire courbe en descendant sur l'horizon. Direction du 1er objet: nord-nord ouest. Position de la Lune: sud-est. Nuit sans nuages.

Octobre 1980

A Differdange, deux personnes ont aperçu le 5 octobre vers 22.00 - 22.30 heures un objet lumineux avec 2 lumières rouges et une blanche, alternant. L'observation a duré à peu près 30 secondes. La vitesse du déplacement de l'objet était égale à la vitesse de celui d'un avion de réaction.

Vendredi le 17 octobre à 17.30 heures (HL) un jeune couple en voiture, vitres rouvertes, moteur en marche, a observé un objet de lumière blanche, à la cité Kurt de Capellen. L'objet, entouré de plusieurs feux rouges, stationnait à basse altitude (environ 200 m). Durée de l'observation entre 30 secondes et deux minutes.

- + - + - + - + -

EPHEMERIDES

Les heures ci-dessous sont données en temps universel. Pour avoir l'heure légale, ajoutez 2 heures pendant l'heure d'été et 1 heure pour l'heure d'hiver en France, Belgique et au Luxembourg. Pour chaque mois vous trouverez le nom des planètes visibles et des essaims de météorites ou étoiles filantes.

Radiant: Point d'où semblent émaner tous les météores d'un essaim se dispersant dans toutes les directions.

Novembre

Mercure : est visible le matin au début du mois

Vénus : est visible le soir. Elle atteint sa plus grande élongation le 11 novembre

Météorides: Taurides: jusqu'au 10 décembre, maximum le 8

Radiant: Tau-Bélier

Léonides: du 10 au 20, maximum le 18

Radiant: Gamma-lion

Lune: PQ le 5, PL le 11; DQ le 18; NL le 26.

Décembre

Mercure : est visible le soir à la fin du mois

Mars : est visible le matin de plus en plus tôt. Elle se rapproche lentement de la Terre

Jupiter et

Saturne : sont visibles le matin juste avant le lever du soleil

Uranus et

Neptune : sont en conjonction avec le soleil, Elles ne sont donc point visibles

Météorides: Géminides: du 5 au 19, maximum le 14

Radiant : Castor soit Alpha Gémeaux

Lune: PQ le 4; PL le 11; DQ le 18; NL le 26.

Philippe Ceccato

Référence: Ciel et Espace

- + - + - + - + -

ENQUETE EN MEURTHE ET MOSELLE

Enquête réalisée par M. Fabrice Leni, délégué régional de L.D.L.N.

Samedi 6 septembre 1980 de 20.00 à 20.30 H. à Longwy Haut (54)

Temps: soleil couchant, ciel encore bleu bien dégagé, temps doux

Témoins: Mme Marie-Thérèse Salucci, ses deux enfants (6 ans), mon épouse et moi-même. Mme Salucci arrive à son domicile, me téléphone pour m'inviter à observer le phénomène: "une allumette toute rouge dans le ciel"; il est environ 20h25.

Déroulement chronologique:

Il est 20.00 heures, Mme Salucci et ses deux enfants sortent de chez un parent et voient dans le ciel un objet allongé de couleur orangé qui se déplace lentement, sans bruit perceptible. L'objet semble suivre une trajectoire courbe vers le Nord-Nord-Est. L'observation ainsi décrite se poursuit pendant environ trois minutes, les témoins marchent vers leur domicile. Puis le phénomène est vu stationnaire pendant vingt minutes, les témoins marchent et s'arrêtent de temps en temps pour observer; à un moment, un avion passe sans bruit. Sa trajectoire se situe sous l'objet toujours stationnaire; cet avion est une petite lumière orangée, non clignotante, plus lumineuse que l'objet en question, mais qui - elle - se déplace; c'est ce qui fait penser à un avion; pourtant les caractéristiques de ce deuxième objet ne sont pas celles d'un avion conventionnel. Après quelques minutes de recherche par les fenêtres de mon appartement, j'aperçois l'objet allongé de couleur orange-rouge uniformément très brillant, venant du Sud-Sud-Ouest, dans une position sensiblement parallèle au sol. Le phénomène se situe à 350 ou 400 au-dessus de l'horizon, j'estime sa longueur à 60' d'arc et son épaisseur à 9' d'arc. Mon épouse observe également le phénomène, mais elle distingue une série de taches lumineuses plus intenses sur le corps de l'objet. Celui-ci s'éloigne lentement vers le Nord-Nord-Est et semble alors changer de forme; mais peut-être modifie-t-il simplement sa trajectoire qui serait alors l'axe de vision: difficile à dire. C'est à ce moment que je prends un cliché du phénomène; puis l'objet disparaît ...

Réflexion:

Ma femme et moi avons donc pu observer l'objet pendant environ 3 minutes sur un secteur de 90° ce qui donne un déplacement de 300' d'arc par seconde. Aucun bruit n'a été perçu durant notre observation. S'il est relativement facile de fixer des valeurs angulaires, il est par contre malaisé de donner des appréciations métriques. Je pense pouvoir dire cependant sans pouvoir malheureusement préciser davantage, que l'objet n'était pas à une hauteur inférieure à 3000 mètres par rapport au sol. Cela représente donc un objet d'environ 80 m de long et de 12 m de large au minimum, ainsi qu'une vitesse linéaire minimale de 160 km/h. Les observations comparées montrent que l'objet a changé rapidement de secteur pendant l'appel téléphonique de Mme Salucci, puisque d'un état stationnaire vers le Nord-Nord-Est précisément, je le vois venir du Sud-Sud-Ouest se dirigeant vers le Nord-Nord-Est précisément la direction vers laquelle il était stationné; ceci explique d'ailleurs que j'ai mis quelques minutes pour repérer l'objet car Mme Salucci m'indiquait le Nord-Nord-Est alors que le phénomène arrivait à l'opposé. Je ne pense pas que la couleur orange-rouge provenait d'un reflet solaire bien que le couchant fut orangé.

Le cliché: Les 2 taches lumineuses n'ont pas été discernées à l'oeil nu au moment de la prise de vue mais cela semble confirmer les taches plus lumineuses sur le corps de l'objet que ma femme pense avoir remarquées. Au moment du cliché, l'objet avait presque disparu et sa longueur s'était réduite de beaucoup.

DANS LA PRESSE



L'ovni de Salon

Pendant toute la matinée d'hier, Vauvert, petit bourg du Gard, situé entre Arles et Montpellier, a vécu à l'heure martienne par la grâce d'un canular bien monté de la promotion 1981 de l'Ecole militaire de l'air de Salon-de-Provence.

Dans un pré, à environ un kilomètre de la sortie de la localité, un mystérieux objet métallique — constitué d'un cube surmonté d'une sphère à facettes hexagonales et coiffé d'une coupole et de deux antennes — a été l'objet, hier matin, de la curiosité des badauds maintenus à bonne distance par un impressionnant cordon de militaires, assistés de gen-

darmes et de sapeurs-pompiers.

Les militaires, interrogés, affirmaient que l'objet avait été repéré mardi soir vers 22 h, par les radars militaires de Narbonne et de Nice, entre Lunel et Arles, évoluant à une vitesse bien supérieure à celle d'un avion. Rien d'étonnant à ces déclarations, puisque les militaires, qui prétendaient faire partie d'un «escadron d'évaluation et d'intervention», n'étaient autres que les 113 élèves de la promotion 1981 de l'Ecole militaire de l'air de Salon-de-Provence.

Vers 12 h 30, les élèves dévoilaient leur jeu dans un éclat de rire et deux

d'entre eux surgissaient de l'appareil en costume d'extra-terrestre. Seuls le préfet et le colonel de gendarmerie de Nîmes avaient été prévenus et avaient bien gardé le secret.

Entre-temps, les imaginations de tous s'étaient déchainées. La mémoire collective des habitants de Vauvert faisait état d'autres phénomènes de cet ordre dans la région. On rappelait même qu'il y a quelques années, des taureaux pris d'une peur inexplicable, s'étaient noyés dans les marais. Par ailleurs, des scientifiques du CNRS de Toulouse étaient en route pour venir examiner le phénomène.

républ. lorrain

du 26.11.81

Ovni sur l'Alsace

R. Lorrain. Dimanche 13

17

Un pilote d'avion a vu la soucoupe lumineuse

rep. lorrain

13.04.80

STRASBOURG. — L'ovni qui se déplaçait dans la nuit de mercredi à jeudi sur Kembs (Haut-Rhin) a été observé par deux autres personnes, ce qui porte à cinq le nombre de témoins visuels de ce phénomène.

La gendarmerie de Huningue a, en effet, enregistré les dépositions d'un ingénieur suisse, pilote d'avion, qui désire garder l'anonymat, et celle d'une habitante de Saint-Louis, Mme Pfeiffer, 63 ans. Chacun depuis son domicile, a observé une boule lumineuse immobile ou se déplaçant très lentement, au-dessus de la région de Kembs, entre 23 h 30 et 00 h 30.

Mlle Patricia Dzimba, préparatrice en pharmacie, déclarait avoir été poursuivie

mercredi soir par une sphère lumineuse orange alors qu'elle rentrait chez elle en voiture. Deux habitants de Kembs, alertés par la jeune femme effolée, avaient également observé l'engin, dont la couleur avait viré en se rapprochant et qui avait pris la forme d'une soucoupe volante, selon eux.

A l'aéroport de Bâle - Mulhouse, où l'on avait d'abord pensé avoir observé un objet circulaire mobile, une certaine discrétion est actuellement de mise. On n'y exclut pas « la possibilité qu'il y ait eu quelque chose », mais rien n'a pu être observé sur la bande d'enregistrement de la tour de contrôle, visionnée par la gendarmerie.

Une 2 CV enlevée par... un ovni

R. Lorrain. 14.04.80

Témoignage intéressant mais troublant à verser au dossier déjà volumineux du phénomène ovni en France. A la suite d'une manifestation céleste inexplicable — une énorme boule rouge — dans le ciel d'Avignon dont les habitants de cette ville ont été témoins par centaines, deux d'entre eux racontant comment ils ont vu quelques jours avant ce phénomène, disparaître mystérieusement une voiture et sa conductrice sur la route nationale 199, près d'Avignon.

« Avec un ami qui conduisait, nous rentrions sur Avignon, explique Mme Guiraud. Devant nous circulait une « 2 CV » avec à bord une femme. Tout à coup, alors que nous commençons à

griper une côte, une sorte de bouillonnement bizarre s'est abattu sur la route et ses abords. Il était 16 h 30. Nous avions allumé nos phares et puis ce gros nuage s'est dissipé aussi rapidement qu'il était venu. C'est là que nous avons constaté la disparition de l'auto. Il n'y avait aucun chemin, aucun parking où elle aurait pu se garer. Cette voiture s'est volatilisée dans ce nuage qui s'étendait sur 30 m à peine ».

C'est après avoir aperçu l'énorme boule rouge, mercredi dans le ciel d'Avignon, que Mme Guiraud et son ami ont décidé de rompre le mur du silence à propos de cette « disparition » qui s'est produite quelques semaines auparavant.

rep. lorrain 26.09.81

Ovni au-dessus de la base de Tavigny

Trois gardiens de la paix ont écrit un rapport dans lequel ils affirment avoir vu distinctement un ovni à l'aplomb de la base aérienne du COFAS (Centre opérationnel de la force aérienne stratégique) de Tavigny dans la nuit de mercredi à jeudi. Selon les trois hommes qui étaient en patrouille à Bessancourt (Val-d'Oise), un objet muni de plusieurs projecteurs

tionnait à 200 m d'altitude et, après plusieurs dizaines de secondes d'immobilité, « s'est élevé verticalement dans un vrombissement assourdissant ».

D'après l'enquête menée auprès de la tour de contrôle de Roissy, de l'aviation civile et des terrains de la base aérienne de Tavigny, aucun vol d'aéronef n'a traversé cet endroit, à cette

rep. lorrain 10.12.81

Second ovni en Alsace : 10 témoins l'ont observé

R. Lorrain. 14/4/80

STRASBOURG. — Quatre jours après l'ovni de Kembs (Haut-Rhin), un second engin non identifié a été observé samedi, entre 23 h 30 et 0 h 30, par une dizaine de personnes dans la région de Gersdorf, à 40 km au nord de Strasbourg (Bas-Rhin).

Il s'agirait d'une sphère lumineuse orange ou rouge foncé, tournoyant sur elle-même, et se déplaçant de sud-est en nord-est.

Selon la gendarmerie de Merckwiller-Pochelbronn qui a reçu les dépositions des témoins, l'engin a d'abord été aperçu par les passagers de deux voitures qui ont alerté plusieurs autres personnes.

L'ovni qui se déplaçait lentement aurait marqué un temps d'arrêt au-dessus d'une montagne et aurait ensuite disparu très rapidement.

rep. lorrain

14.04.80

BIBLIOGRAPHIE

"Les Annales de l'Etrange 1980" par Jean Yves Casgha

Paru aux Editions du Rocher, 28, rue du Comte Félix Gastaldi de Monaco. Saviez-vous qu'il y a par erreur, huit alertes nucléaires par mois aux U.S.A? Saviez-vous que le Soleil et la Lune ne sont pas étrangers à ces défaillances d'ordinateurs? Saviez-vous qu'on a présenté sur le petit écran un OVNI en vol pendant vingt secondes le dimanche 5 octobre 1980? Saviez-vous que Ronald Reagan consultait des astrologues célèbres avant chaque grande décision? Saviez-vous qu'en U.R.S.S., on étudie le plus sérieusement du monde les disciplines dites parallèles dans des laboratoires expérimentaux? Et qu'aux U.S.A., certaines universités les enseignent? Saviez-vous ... Les Annales de l'Etrange ont pris le soin de les répertorier, de les classer, parce que c'est le Futur lui-même qui s'inscrit en filigrane dans cette recherche. Notre futur ...

"Preuves scientifiques OVNI l'isocélie" par Jean-Charles Fumoux

J.Ch. Fumoux a conduit pendant plus de douze ans des recherches scientifiques passionnantes sur l'isocélie, une théorie révolutionnaire qui fit la une des journaux en 1979, et qui donnait les preuves scientifiques de l'existence des OVNI. En partant de données scientifiques irréfutables, l'auteur intéressa immédiatement Maurice Chatelain, ancien directeur technique du système de communications et d'informatique de la fusée Apollo, Jean-François Gille, docteur ès-sciences, spécialiste de physique théorique et membre du CNRS ainsi que plusieurs organismes de recherches mondiaux dont le GEPAN. Paru aux éditions du Rocher.

"Les OVNI en Union Soviétique" par Jean-louis Degaudenzi

Paru aux Editions Alain Lefevre, collection "connaissance de l'Etrange", 29, rue Pastorelli, 06000 Nice. Cet ouvrage est un document unique. Il s'appuie sur les dossiers les plus récents (de 1958 à 1980). Les Russes disent NLO pour désigner les objets volants non identifiés. Jusqu'à la publication de ce "scoop", les ufologues français et même américains ignoraient le plus souvent que derrière le rideau de fer et le rideau de bambou, on étudie depuis longtemps, de manière absolument officielle, les rencontres du type I, II et III. Sont cités également le cas de contacts soviétiques.

"Harmonic 695" par B. Cathie et P. Temm

Paru aux Editions Sylvie Messinger... Bruce Cathie, commandant de bord de l'aviation civile néozélandaise, a observé et étudié les OVNI depuis 1952. Dans ce livre, résultat de dix ans d'enquête, de recherches et de calculs, il fait le point sur ses découvertes et livre le résultat de ses travaux.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 12.12.81

C'est à la Fiorentina que s'est tenue l'assemblée générale de la C.L.E.U. Le président souhaita la bienvenue aux membres présents puis dans une brève introduction rappela l'intérêt des commissions d'études qui se développent de plus en plus et parfois même au niveau des Etats comme par exemple le GEPAN en France.

Le bilan des activités 81 est très éloquent puisque celle-ci a participé les 23 et 24 mai derniers au CNEGU de Chaumont, les 12 et 13 septembre au CNEGU de Nancy, au congrès ufologique de Londres en août et au CECRU de Dijon.

La CLEU fait paraître régulièrement son bulletin Les Chroniques qui relate les informations au sein de la commission mais aussi des phénomènes OVNI à travers le monde. Le trésorier fit état d'un bilan de caisse très sain, puis le président esquisssa le programme des activités pour l'année à venir. Un des objectifs de la CLEU sera de donner des conférences et des séances d'informations ufologiques à tous les organisateurs qui en feront la demande et plus particulièrement aux maisons de jeunes à travers le pays ou à l'étranger. Des stands d'information seront animés dans les rues piétonnes et une séance d'observation publique avec la collaboration d'un groupe d'astronomes est prévue pour l'année 82.



COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES

boîte postale no 9 - Belvaux

Membre actif enquêteur:

Cotisation 400 FB + une photo d'identité

- permet de recevoir les Chroniques de la CLEU et donne le droit d'y écrire tout article se rapportant à l'ufologie
- Permet de participer aux activités et donne l'entrée aux réunions
- Entrée gratuite aux conférences
- Permet de devenir enquêteur selon les compétences
- Permet de recevoir gratuitement l'auto-collant CLEU

Membre correspondant

Cotisation 250 FB

- permet de recevoir les Chroniques de la CLEU
- fournit les informations écrites ou parlées recueillies dans la presse ou dans son entourage
- Permet de recevoir gratuitement l'auto-collant CLEU

Membre sympathisant:

Cotisation 100 FB

- permet de soutenir la Commission
- permet de recevoir gratuitement l'auto collant CLEU

Membre d'honneur

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour l'année 1982

CCP Luxembourg no 6958-71
Banque Internationale compte no 5-1307180

Pour l'étranger: prière d'utiliser des mandats de versement internationaux au CCP uniquement.

La C.L.E.U. n'existe que par ses propres moyens. Elle ne bénéficie d'aucun soutien financier que celui de ses membres.

Faites connaître notre action autour de vous, prêtez les Chroniques et faites des membres autour de vous.

En étant membre actif ou correspondant, vous recevez les Chroniques de la C.L.E.U. régulièrement. En cas d'inscription en cours d'année, vous recevrez les numéros parus auparavant dans le courant de l'année.

NOTRE CALENDRIER

-
- 16.01.82 : Réunion de travail entre les responsables pour la préparation du CNEGU
 - 29.01.82 : Réunion CLEU à la Fiorentina. Discussion sur un thème choisi. Animateur: André Pichon
 - 19.02.82 : Réunion CLEU à la Fiorentina. Animateur: Joel Torterat
 - 06.02.82 : Réunion CLEU à la Fiorentina. Animateur: Alain Schmitt
 - 27.03.82 -
 - 28.03.82 : CNEGU à Marienthal

Dans le courant de l'année: séminaire d'enquêtes, soirées d'observation et participation aux congrès ufologiques internationaux.

AU SOMMAIRE DU NO 20

-
- Rapport de notre envoyée au congrès Bufora à Londres
 - Analyse du phénomène des "cheveux d'ange" (suite)
 - Observation au Grand-Duché de Luxembourg le 18.02.81
 - Une définition du phénomène OVNI par Alain SCHMITT

.....

Suivant l'actualité, ce sommaire peut être sujet de modifications.

RENDEZ-VOUS DONC AU MOIS DE MARS 1982

Nous faisons savoir à nos membres que nous ne pouvons les informer individuellement par écrit au sujet des participations aux congrès et réunions internationales. Nos réunions au siège ont pour but de vous tenir au courant de cette actualité ufologique. Nous vous conseillons donc d'y participer nombreux.

Important

Que vous choisissiez d'être membre actif, correspondant ou sympathisant, demandez dès à présent votre carte pour 1982 en réglant votre cotisation par CCP. Nous vous souhaitons une bonne année avec ce numéro des Chroniques et espérons poursuivre dans la voie fixée.

B O N N E A N N E E